



COMPLEXE DE DOUBLAGE THERMIQUE PLADUR ENAIRGY ISOPOP®

PLADUR®

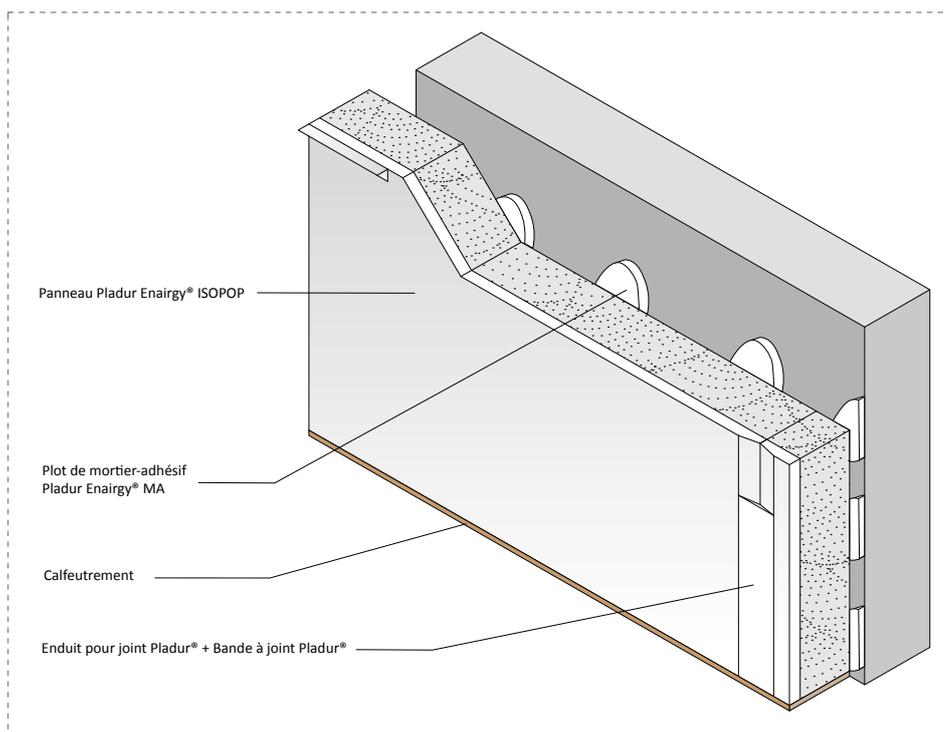
DESCRIPTION

Doublement de mur thermique ENAIRGY® réalisé par collage d'un complexe isolant constitué d'une plaque de plâtre PLADUR® N de 1,20 m de large et d'un isolant en PSE ISOPOP®.

L'adhésion à la paroi est réalisée par le mortier adhésif PLADUR ENAIRGY® MA disposé en forme de plot au dos du doublage.

Le montage du complexe de doublage comprend aussi le matériel PLADUR® suivant : enduits à joints, bande à joints pour des niveaux de finition de niveau Q1 à Q4. Le montage est réalisé selon le DTU 25.42.

Selon les exigences requises les plaques de plâtre PLADUR® N peuvent être remplacées par des plaques PLADUR® H1 ou I. Dans le cas d'un montage d'une cloison en zone EB+C, il faut suivre les indications complémentaires du DTA 9/15-1021 (Système PLADUR Hydro pour locaux EB+Collectif).



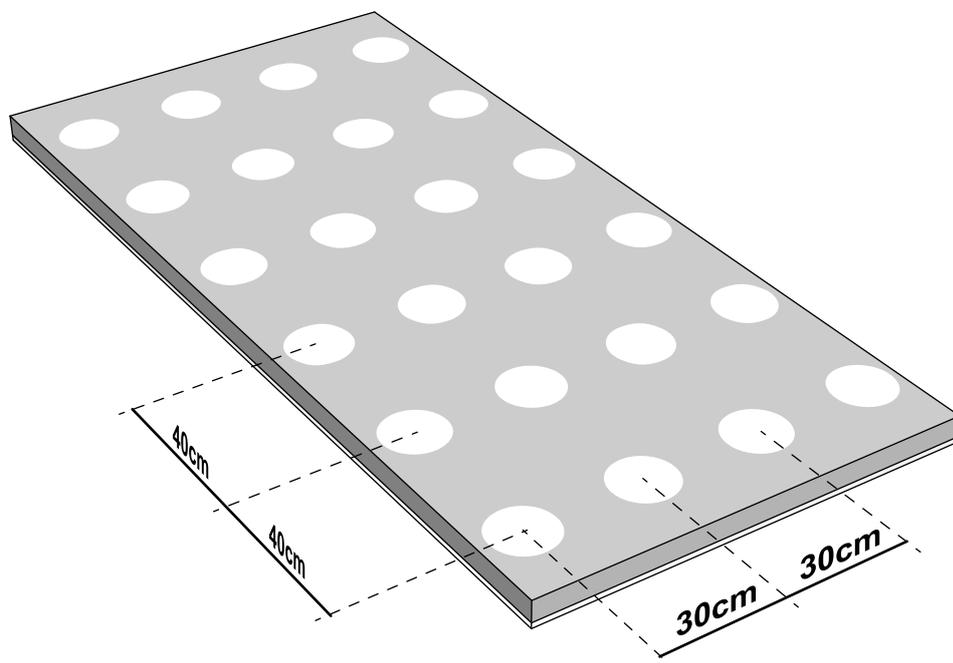
Lorem ip

GAMMES THERMIQUES

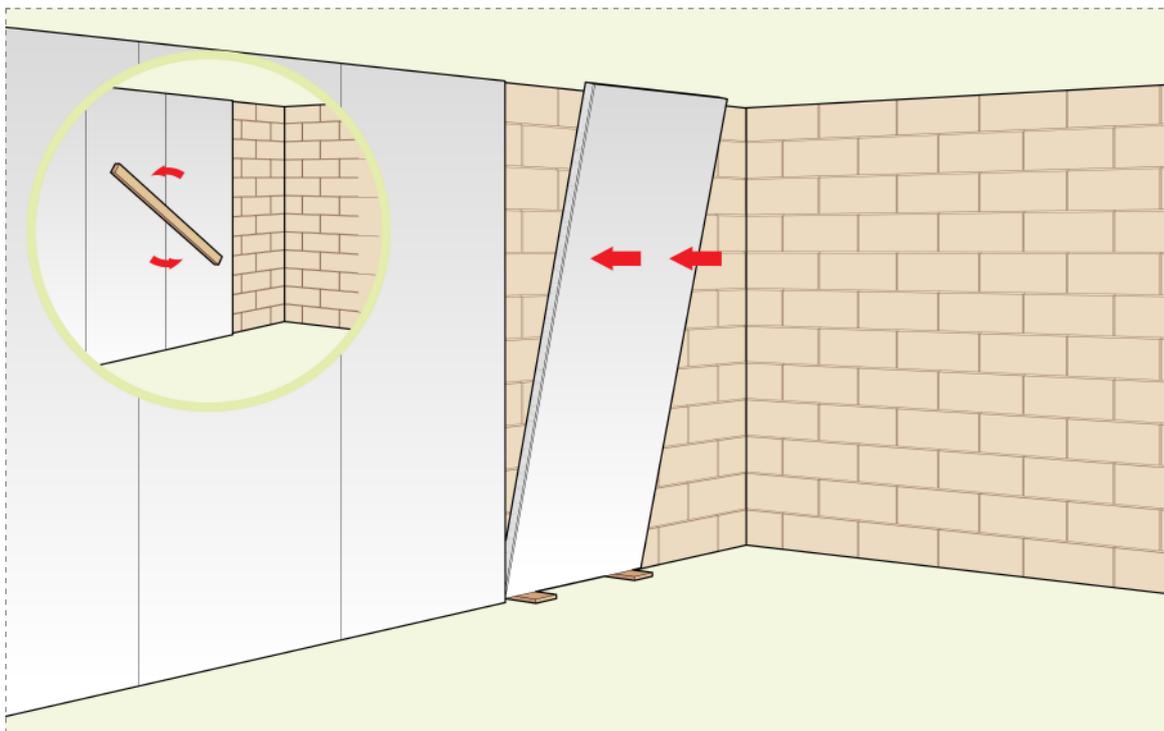
Niveau	Produit	Résistance thermique (m ² K/W)	Isolant	
			Épaisseur (mm)	Type
STANDARD	ISOPOP R0,55 10+20	0,55	20	ISOPOP 38
	ISOPOP R0,65 13+20	0,65	20	ISOPOP 32
	ISOPOP R0,80 10+30	0,80	30	ISOPOP 38
	ISOPOP R1,10 10+40	1,10	40	ISOPOP 38
	ISOPOP R1,30 13+40	1,30	40	ISOPOP 32
	ISOPOP R1,60 10+60	1,60	60	ISOPOP 38
	ISOPOP R1,90 13+60	1,90	60	ISOPOP 32
	ISOPOP R2,15 10+80	2,15	80	ISOPOP 38
	ISOPOP R2,15 13+80	2,15	80	ISOPOP 38
ADVANCED	ISOPOP R2,55 10+80	2,55	80	ISOPOP 32
	ISOPOP R2,55 13+80	2,55	80	ISOPOP 32
	ISOPOP R2,65 10+100	2,65	100	ISOPOP 38
	ISOPOP R2,65 13+100	2,65	100	ISOPOP 38
	ISOPOP R3,15 10+100	3,15	100	ISOPOP 32
	ISOPOP R3,15 13+100	3,15	100	ISOPOP 32
EFFICIENT	ISOPOP R3,80 13+120	3,80	120	ISOPOP 32
	ISOPOP R4,40 13+140	4,40	140	ISOPOP 32

MISE EN ŒUVRE

- ▶ Préparer les panneaux de doublage.
- ▶ Poser les plots de mortier adhésif ENAIRGY® MA sur l'isolant.

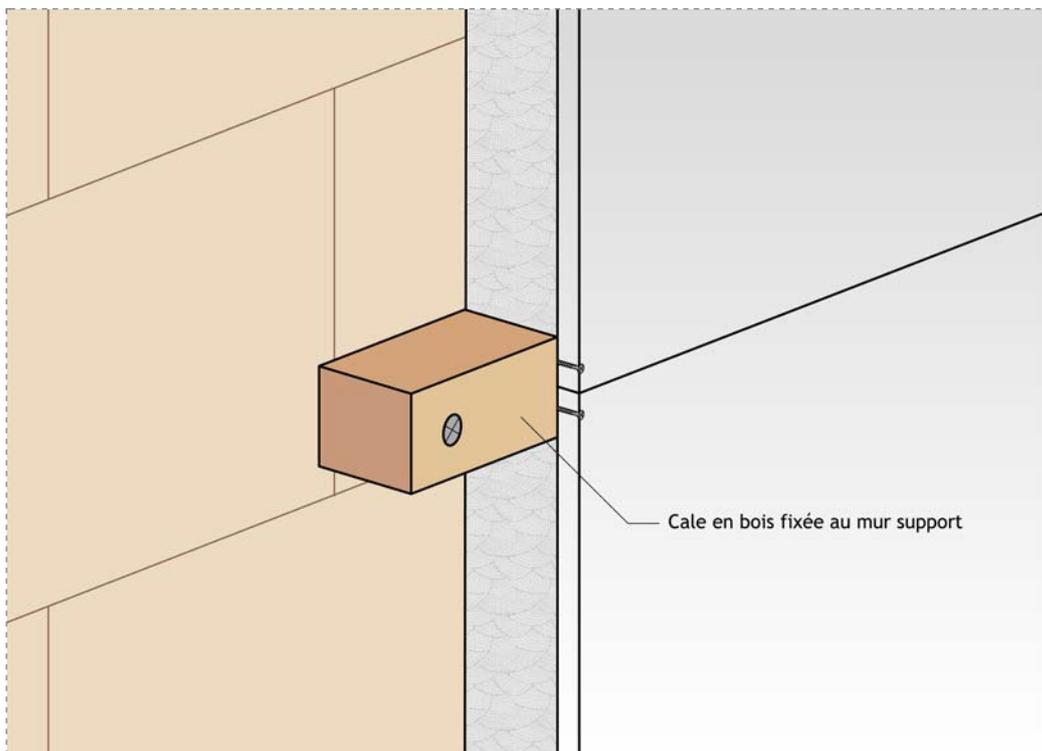


- ▶ Poser les panneaux de doublage en les plaquant vers le haut.
- ▶ Serrer les panneaux à l'aide d'une règle en bois, à l'épaisseur voulue.
- ▶ Après séchage du mortier adhésif, retirer les cales et fermer la lame d'air en obturant le vide de la partie basse (bourrage laine de roche, mastic, etc.)



MISE EN ŒUVRE (suite)

- ▶ Lorsque nécessaire, fixer au mur un tasseau de bois de largeur minimale 50 mm affleurant au dos des plaques.



- ▶ En habitation :
Hauteur maxi entre tasseaux : 3,6m.
- ▶ En ERP :
Hauteur maxi entre tasseaux : 3 m.
Hauteur maxi du doublage : 4 m.

QUANTITATIF ESTIMATIF

- ▶ Quantitatifs indicatifs par m² de double pour un chantier courant, tenant compte d'un coefficient de pertes de 5 %

Panneau isolant PLADUR ENAIRGY® (m ²)	1,05
Enduit PLADUR® (kg)	0,35
Bande à joint PLADUR® (m)	1,75
Mortier adhésif PLADUR ENAIRGY® MA (kg)	2,50

Le présent document inclut les spécifications pour les caractéristiques des matériaux PLADUR® et les recommandations de montage, actualisées à la date d'édition mais sujettes à changements en fonction du type de conception des produits et des réglementations en vigueur. Ces caractéristiques ne peuvent en aucun cas être appliquées à d'autres produits et systèmes n'appartenant pas à la gamme PLADUR®. Ce document n'est pas contractuel. Les données du document sont valides sauf en cas d'erreur de typographie ou de transcription. Tous droits réservés, y compris les améliorations et modifications qui peuvent être ajoutées sans préavis. PLADUR® est une marque déposée de PLADUR GYPSUM, S.A.U.